

Réunion Du 20 Mai 2017 :

Présents : Patrice, Pascal, Michel et Marc

Validation du calendrier 2017-2018

Stage : 118,30 euros par AR du formateur sur Roncq pour 3 ou 4 archers !!!

Il va falloir repenser ce stage « élite », peut-être le faire au CREPS. Le mur de tir extérieur du CREPS est HS. Faire une moyenne Salle + FITA + fédéral pour classer les archers et définir qui pourrait participer. Peut-être accueillir les entraîneurs des clubs concernés pour un suivi de cette formation en club.

Voir pour le montant de l'aide aux championnats du Nord : 1000 euros + mandat + blasons + targets + buvette ; cela n'est-il pas un peu trop ? Sans compter que les repas des bénévoles sont pris en charge par le CD.

Arbitres : Demande d'un RIB aux arbitres avec la première demande de remboursement de frais. Demande de remboursement de frais CDNTA à renvoyer à Michel. Demande aux clubs d'une somme de 90 euros par compétition par courriel (Bergues, Villeneuve, Douai, Lomme, Saint Amand et Recquignies).

Quid du versement des 8 euros par arbitre et par ½ journée ?

Création d'une caisse à part pour éviter de complexifier le budget du CD.

Réunion des arbitres du 59 et du 62 en septembre pour formation et calendrier à voir avec Thierry Haudiquet. Le CD prend-il les repas en charge ?

Papier à Michel : Extrait du PV de L'AG du 19 janvier 2017 : L'AG donne pouvoir à Mr Patrice CAPON, président, pour engager au nom du CDNTA toute dépense. (Signature : Marc MARTEL secrétaire)

Division départementale : voir avec les autres CD pour valider cette proposition , voir quels seraient les clubs support

Challenge Pascal Corman doit changer de date pour se situer après les championnats de France.